

UFAP UNSA JUSTICE PACA-CORSE



BRUNO BOUDON

Secrétaire Général UR PACA-Corse

La Commission Administrative Paritaire Locale (CAPL) et le Comité Social de l'Administration (CSA) DISP de Marseille, sont deux instances déconcentrées de concertations et de décisions importantes. L'une concernant le corps d'encadrement et d'application, l'autre s'adressant à tous les personnels de tous corps et de tous grades.

L'Union Régionale UFAP UNSa Justice Paca Corse, forte d'une expérience de plus de 35 ans, vous présente ses candidats au CSA et à la CAPL.

L'UFAP UNSa Justice est multi-catégorielle. Elle est composée de femmes et d'hommes de grande qualité, investis, issus du terrain et des Personnels. Leur volonté et leur combativité sont des atouts majeurs pour lutter, ensemble, pour la défense de vos intérêts.

La région Paca Corse a vécu l'horreur avec les tentatives de meurtres perpétrées sur nos collègues de Borgo, Arles et Tarascon. **L'UFAP UNSa Justice Paca Corse** soutiendra à jamais nos amis qui ont été sauvagement agressés, poignardés et brûlés. Touchés dans leur chair, ils ont frôlé la mort et ont subi de multiples opérations pour

retrouver un semblant de vie normale. Nos collègues vont devoir se reconstruire physiquement et psychologiquement pour tenter d'effacer les séquelles qu'ils garderont à vie. Ces actes tragiques nous rappellent la violence de notre métier.

Depuis sa création, **L'UFAP UNSa Justice**, en organisation syndicale responsable, œuvre pour le bien des personnels en signant seule de nombreuses avancées, comme lors de ces dix dernières années avec entre autres :

- mars 2017, le relevé de conclusions de la chaîne du corps de commandement.
- mai 2017, le relevé de conclusions sur la réforme de la filière technique.
- janvier 2018, le relevé de conclusions sur l'indemnitaire et le sécuritaire.

L'UFAP UNSa Justice prend toujours ses responsabilités pour obtenir des avancées grâce à tous ses militants qui agissent pour l'évolution de notre métier.

Grâce à votre confiance, **L'UFAP UNSa Justice** continuera à faire des propositions réalistes et concrètes.

En votant massivement **UFAP UNSa Justice**, vous faites le choix d'un syndicat incontournable et force de proposition pour votre avenir professionnel au sein de l'administration pénitentiaire.

Du 1^{er} au 8 décembre 2022, l'UFAP UNSa Justice compte sur vous. Les enjeux de ces élections sont fondamentaux pour l'avenir des personnels pénitentiaires. Notre volonté de fédérer et de rassembler notre profession est une des valeurs de l'UFAP UNSa Justice.

CSA

- #1 | Bruno Boudon | Bgd
CP Marseille
- #2 | Benjamin Marrou | 1^{er} Svt
CD Tarascon
- #3 | David Manton | Capitaine
CP Toulon-la-Farlède
- #4 | Jean-Charles Allen | Bgd
CP Marseille
- #5 | Angélique Mesnage | SA
CP Toulon-la-Farlède
- #6 | Céline Berthelot | CPIP
SPIP 83
- #7 | Thomas Forner | Bgd
MC Arles
- #8 | Laurie Dolata | Bgd
CP Avignon-le-Pontet
- #9 | Maxime Coustie | Bgd
CP Borgo
- #10 | Eulalie Nenna | AA
DISP Marseille
- #11 | Amandine Cordier | Cpt
CP Aix-Luynes
- #12 | Alberto Moraes Da Silva | Svt
MA Draguignan

CPAL

- #1 | Benjamin Marrou | 1^{er} Svt
CD Tarascon
- #2 | Bruno Boudon | Bgd
CP Marseille
- #3 | Said Elkhalfi | Svt
CP Aix-Luynes
- #4 | Alain Damette | Bgd
CP Toulon-la-Farlède
- #5 | Nordine Souab | Bgd
MA Nice
- #6 | Laurie Dolata | Bgd
CP Avignon-le-Pontet
- #7 | Christophe Pierini | Bgd
CD Tarascon
- #8 | Céline Guitard | Bgd
MA Ajaccio
- #9 | Kamel Belghanem | 1^{er} Svt
EPM Marseille
- #10 | Victoria Pezzini | Svt
CP Aix-Luynes
- #11 | Alberto Moraes Da Silva | Svt
MA Draguignan
- #12 | Quentin Journet | Svt
CD Salon-de-Provence

Du 1^{er} au 8 décembre 2022, je vote et je fais voter UFAP UNSa Justice pour un syndicalisme multi catégoriel fort et de proximité !

**VOTER C'EST AGIR
POUR VOTRE QUOTIDIEN**

VOS PRIORITÉS SONT NOS COMBATS

PRIORITÉ : POUVOIR D'ACHAT !



Comment lutter contre la baisse du pouvoir d'achat avec seulement 3,5% d'augmentation du montant du point d'indice ? Comment lutter contre la baisse du pouvoir d'achat en modifiant les grilles indiciaires des fonctionnaires, pour éviter qu'elles ne descendent en dessous du salaire minimum de croissance (SMIC) et en reconduisant la garantie individuelle de pouvoir d'achat ? Stop au bricolage ! **L'UFAP UNSa Justice** exige des mesures d'urgence pour les Personnels de l'administration pénitentiaire. À la lecture du projet de loi de finances 2023, le ministère de l'économie et des finances a revu, à la hausse, ses prévisions d'inflation pour 2022 et 2023 : de 5 à 5,3% et de 3,2 à 4,2%.

Pour **l'UFAP UNSa Justice**, la défense de votre pouvoir d'achat est une priorité absolue. **L'UFAP UNSa Justice** demande la poursuite des négociations afin d'aboutir à une augmentation de la valeur du point d'indice proportionnelle à l'inflation et des réformes statutaires et indemnitaires pour l'ensemble des corps et des grades (PS, PA, PT, PIP, CDC).

L'évolution de nos métiers oblige une montée en compétences, elle doit donc se traduire par une reconnaissance financière de notre administration.

L'UFAP UNSa Justice exige la mise en œuvre d'un « plan Ségur » au ministère de la justice qui intégrera la réforme des conditions d'emploi, d'exercice et de déroulement de carrière.

LES REVENDICATIONS DE L'UFAP UNSA JUSTICE

- AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL**
Renforcer la sécurité dans toutes les structures,
Créer des établissements spécialisés pour les profils complexes,
Mettre en œuvre un plan de lutte contre toutes les violences physiques et morales.
- EFFECTIFS**
Réviser et créer des organigrammes de référence dans tous les établissements et services pour tous les corps afin de combler tous les postes vacants.
- RÉGIME INDEMNITAIRE**
Revaloriser l'ensemble des indemnités pour les personnels de la DAP (PSS, ICP, IFSE, IFO, astreintes) et harmoniser tous les régimes indemnitaires.
- VALORISATION DU TRAVAIL**
La reconnaissance du travail accompli par les personnels pénitentiaires de tous corps et grades doit être suivie par des promotions et des récompenses à la hauteur de leur investissement professionnel.
- FORMATION**
Initiale comme continue adaptée à l'évolution des métiers et des postes occupés.
- RETRAITE**
Maintenir le système par répartition et les acquis relatifs à la particularité des métiers en élargissant le statut spécial à l'ensemble des personnels pénitentiaires.
- ACTION SOCIALE**
Soutenir les agents en difficultés financières, en matière de logement, notamment en zone tendue, places réservées en crèche, prise en charge des orphelins...
- POLITIQUE PÉNITENTIAIRE EN OUTRE-MER**
Mettre en place des missions supports (ERIS, EJ, équipes cynotechniques) et des structures (UHSA, UHSI, EPM) existantes dans l'Hexagone.

L'UFAP UNSa JUSTICE, MIEUX NOUS CONNAÎTRE

UN VASTE MAILLAGE TERRITORIAL

L'UFAP UNSa Justice avec ses représentants locaux sont présents dans la quasi-totalité des établissements pénitentiaires, SPIP et services pénitentiaires. Ils répondent à vos questions, vous conseillent et vous accompagnent dans vos démarches auprès de l'administration.

L'UFAP UNSa Justice dispose de bureaux locaux dans les directions interrégionales des services pénitentiaires. Ces représentants siègent dans les CSA locaux et interrégionaux. Si votre établissement ne dispose pas d'un bureau local de L'UFAP UNSa Justice, vous avez la possibilité de contacter le secrétaire général de région. Il existe autant d'unions régionales (14) que de directions interrégionales des services pénitentiaires et de départements et collectivités d'Outre-Mer. Ils siègent également dans les CSA interrégionaux et les CAPL.

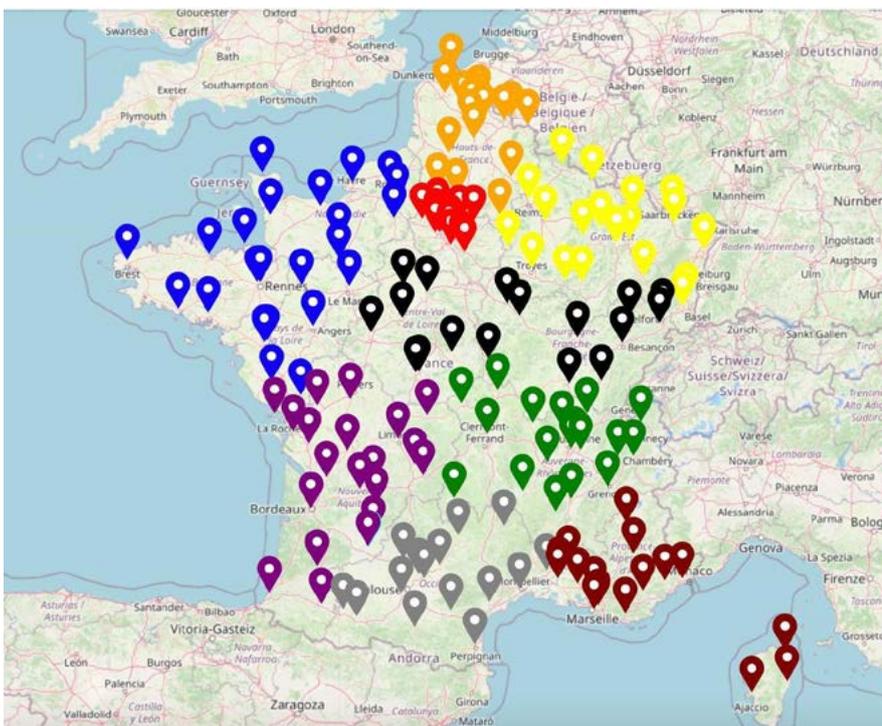
L'UFAP UNSa Justice, c'est une équipe présente à l'échelon national formée d'un secrétaire général, de secrétaires généraux adjoints et de secrétaires nationaux. Ils ont vocation à siéger dans les instances ministérielles et d'administration centrale.

L'UFAP UNSa Justice est présente dans l'ensemble des instances au niveau local, interrégional et national. Elle conseille, soutient et assure la défense des agents en matière disciplinaire en interrégion comme au national.

Elle accompagne les agents devant les conseils médicaux départementaux (qui remplacent les commissions de réforme départementales) dans le cadre de la reconnaissance de l'imputabilité au service des accidents comme des maladies.

La loi de transformation de la fonction publique permet, dans un certain nombre de cas, d'agir après la tenue d'une CAP. Cet état amène le développement des recours administratifs et contentieux. L'UFAP UNSa Justice dispose d'un pôle juridique qui vous conseillera et vous accompagnera dans le cadre de ces procédures.

L'UFAP UNSa Justice est un laboratoire d'idées pour moderniser l'institution pénitentiaire et permettre l'évolution de nos métiers et la diversification de nos missions.



POURQUOI VOTER AUX ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES ?

Dans une société qui nous impose de nombreuses obligations et restrictions de libertés, il n'est pas envisageable de ne pas faire usage de son droit d'expression individuel existant : le vote.

Avec la loi de la transformation de la fonction publique du 6 août 2019, l'État entend rénover le dialogue social. En théorie en tout cas.

Le constat est amer : les Commissions Administratives Paritaires (CAP) ont perdu de leur substance. Habilitées auparavant à donner un avis préalable sur les décisions individuelles de mutation, de mobilité et de promotion interne, elles ne sont plus compétentes, depuis le 1^{er} janvier 2020, en matière de mutation et de mobilité et, depuis le 1^{er} janvier 2021, en matière d'avancement et de promotion.

Désormais, les Lignes Directrices de Gestion (LDG) fixent les orientations générales relatives aux mutations et aux mobilités dans la fonction publique de l'État et celles concernant les avancements et les promotions dans toute la fonction publique.

Le Comité Social d'Administration (CSA) réduit le nombre d'instances dans lesquelles siègent les organisations syndicales. Il est une création de cette même loi, née de la fusion des Conseils Techniques (CT) et des Comités d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT).

Une organisation syndicale, pour peser dans les négociations collectives et dans l'examen de situations individuelles, se doit d'être représentative.

**VOTER, C'EST CHOISIR SES REPRÉSENTANTS,
C'EST EXPRIMER SA VOLONTÉ, C'EST EXISTER.**

Je vote donc je suis !



**DU 1^{ER} AU 8 DÉCEMBRE 2022
AVEC LE VOTE ÉLECTRONIQUE,
VOTEZ QUAND VOUS LE VOULEZ ET
OÙ QUE VOUS SOYEZ SUR TOUS LES
SUPPORTS NUMÉRIQUES**

POURQUOI FAIRE CONFIANCE À L'UFAP UNSA JUSTICE ?

**L'UFAP UNSa Justice,
un syndicat qui prend
des engagements
et qui les tient !**

- ✓ **Création de 1 100 emplois**
- ✓ **Prise en compte de la pénibilité et des spécificités des métiers de l'administration pénitentiaire** dans le régime indemnitaire des agents (évolution de la PSS)
- ✓ **Revalorisation des indemnités existantes** (ICP, IFO, IFSE, astreintes) et création de la prime de fidélisation
- ✓ **Réforme de la chaîne de commandement, des filières technique et d'insertion – probation**
- ✓ **Élaboration du dispositif du surveillant référent rebaptisé « surveillant acteur »** par l'administration pénitentiaire
- ✓ **Avancées en matière de conditions de travail, renforcement légal et matériel des mesures de sécurité**

L'UFAP UNSa Justice, c'est 35 ans de militantisme et d'engagement au quotidien au service du terrain en Métropole comme en Outre-Mer.

L'UFAP UNSa Justice, c'est une nouvelle équipe qui poursuit les batailles entamées et engage de nouveaux combats face à la transformation de la fonction publique.

L'UFAP UNSa Justice, c'est un syndicalisme en action, composé de femmes et d'hommes dans les établissements et services pénitentiaires, apportant, jour après jour, conseils, aide et assistance aux agents de toutes catégories et de tous corps.

L'UFAP UNSa Justice porte les couleurs du multicatégoriel avec pour valeur l'apolitisme.

**Voter, c'est commencer à agir,
c'est prendre son avenir en main
et agir ensemble !**

JE VOTE

UFAP UNSa JUSTICE

du 1^{er} au 8 décembre 2022

**DÉCOUVREZ NOTRE NOUVELLE APPLICATION
TÉLÉCHARGEZ LÀ !**



ufap.fr

NOS LISTES

CSA DISP PACA-CORSE / CAPL

LISTE CSA DISP



#1

Bruno Boudon
Brigadier
CP Marseille



#2

Benjamin Marrou
Premier Surveillant
CD Tarascon



#3

David Mantion
Capitaine
CP Toulon-la-Farède



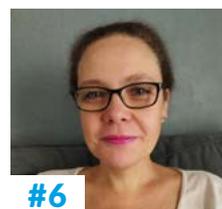
#4

Jean-Charles Allen
Brigadier
CP Marseille



#5

Angélique Mesnage
Secrétaire
administrative
CP Toulon-la-Farède



#6

Céline Berthelot
CPIP
SPIIP 83



#7

Thomas Forner
Brigadier
MC Arles



#8

Laurie Dolata
Brigadier
CP Avignon-
le-Pontet



#9

Maxime Coustie
Brigadier
CP Borgo



#10

Eulalie Nenna
Adjointe
administrative
DISP Marseille



#11

Amandine Cordier
Capitaine
CP Aix-Luynes



#12

Alberto Moraes Da Silva
Surveillant
MA Draguignan

LISTE CAPL



#1

Benjamin Marrou
Premier Surveillant
CD Tarascon



#2

Bruno Boudon
Brigadier
CP Marseille



#3

Said Elkhalfi
Surveillant
CP Aix-Luynes



#4

Alain Damette
Brigadier
CP Toulon-la-Farède



#5

Nordine Souab
Brigadier
MA Nice



#6

Laurie Dolata
Brigadier
CP Avignon-le-Pontet



#7

Christophe Pierini
Brigadier
CD Tarascon



#8

Céline Guitard
Brigadier
MA Ajaccio



#9

Kamel Belghanem
Premier Surveillant
EPM Marseille



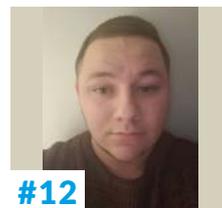
#10

Victoria Pezzini
Surveillant
CP Aix-Luynes



#11

Alberto Moraes Da Silva
Surveillant
MA Draguignan



#12

Quentin Journet
Surveillant
CD Salon
de-Provence

